



Déclaration 1^{er} degré CDEN du 9 février 2016

Notre CDEN doit entériner les propositions de carte scolaire pour la rentrée 2016 faite par l'Inspection d'Académie.

Il faut savoir que l'ensemble des organisations syndicales qui siègent au CTSD ont voté contre ces mesures présentées le 28 janvier dernier. Fait rare, cette unanimité syndicale est bien l'expression d'une profonde exaspération de la profession qui accepte de moins en moins l'écart entre les discours de notre ministre et la réalité vécue dans nos écoles. L'attente d'un vrai changement qui ne vient pas se transforme chaque jour un peu plus en colère chez les enseignants. Nous l'avons dit et répété : une dotation de 15 postes budgétaires pour notre département reste bien insuffisante pour répondre aux besoins et à l'ambition de la réussite de tous les élèves. Avec 15 postes, l'Inspection d'Académie ne peut pas faire de miracle. Fondamentalement la situation des écoles du département ne peut pas changer avec si peu de moyens.

La FSU rappelle ses revendications par rapport aux besoins du département, et d'abord sur le fait que de trop nombreuses écoles ont des effectifs surchargés, parfois même en éducation prioritaire.

En effet, plus de 120 écoles ont un effectif moyen par classe à 25 et plus. En ce qui concerne les écoles en REP et REP+, une quinzaine d'écoles sont à 23 et plus. Nous demandons également :

- un moratoire pour l'arrêt des fermetures dans les écoles rurales et la comptabilisation des moins de 3 ans dans les opérations de carte scolaire ;
- des RASED qui manquent cruellement de postes ;
- des moyens soient attribués à l'ASH à hauteur des demandes des collègues.

A cela, viennent s'ajouter d'autres besoins :

- pour développer de manière significative le plus de maîtres que de classes : il faut des postes
- pour intégrer à la carte de l'éducation prioritaire toutes les écoles du département qui le mériteraient au regard de leurs situations et qui n'ont pas été retenues l'année dernière : il faut des postes
- pour développer véritablement la scolarisation des moins de 3 ans : il faut des postes
- pour développer la brigade Formation continue pour que les enseignants puissent bénéficier de stages conséquents : il faut des postes.

Nous apprécions de façon positive l'engagement de l'Inspection d'Académie dans sa volonté de prise en compte des difficultés rencontrées par les écoles rurales en ne fermant aucune classe dans les RPI. Reste posée la question des écoles rurales hors RPI qui rencontrent pour certaines les mêmes problématiques mais subissent des fermetures.

Nous apprécions positivement l'extension du dispositif « plus de maîtres que de classes »

sur les REP de Thiers. Reste posée la question des écoles qui relèvent de l'éducation prioritaire et qui n'ont pas été retenues l'année dernière dans le cadre de la mise en place des REP+.

Il serait temps de prendre la mesure de la situation. Certes, depuis quatre ans, les dotations ministérielles sont positives mais cependant elles restent largement insuffisantes. Voilà quelques chiffres qui illustrent bien ce constat. Selon les sources du ministère, entre 2005 et 2016, le nombre d'élèves dans le premier degré a augmenté de 2883 pour 32 postes budgétisés sur la même période soit environ 1 poste pour 90 élèves supplémentaires.

On le voit bien, si nous voulons la réussite scolaire pour tous, le gouvernement doit vraiment revoir à la hausse ses dotations.

Dans l'immédiat, nous vous demandons de prendre en compte les situations les plus difficiles que nous ont signalées les collègues dont les écoles sont frappées par une fermeture : l'élémentaire Emile Zola en REP à Thiers, les écoles rurales de Saint Sandoux, de Tauves, de Saint Sauves, , Besse Saint Anastaise et celles Gerzat Jean Jaurès, de Seychalles.

Mais aussi en maternelle, les situations des écoles à 29 et plus de moyenne comme Volvic la clef des champs, Gerzat Jean Jaurès, Clermont Paul Bert, Clermont Victor Duruy et Clermont Jules Ferry.

En élémentaire les situations des écoles à plus de 26 de moyenne comme Saint Georges sur Allier, Ceysnat-Lignat, Olby, Romagnat Louise Michel, Pont du Château Jean Alix, Riom René Cassin, Chamalières Paul Lapie, Clermont Nestor Perret, Clermont Paul Bert et Clermont Edgard Quinet.

A l'énoncé de ces écoles, on voit bien que le compte n'y est pas et que la dotation ministérielle est insuffisante. Nous vous sollicitons, Mme le Préfet, Mme l'Inspecteur d'Académie, afin de demander à Mme la Ministre les moyens nécessaires pour assurer un bon fonctionnement du service d'éducation pour la réussite de tous les élèves à la rentrée prochaine.